

☺ **Pacte Dutreil : optimiser la transmission de l'entreprise familiale**

Mettre en place, sécuriser et gérer un pacte Dutreil
transmission pour réduire le coût fiscal

PUBLIC

Conseillers en gestion de patrimoine
– Conseillers en investissements
financiers – Ingénieurs patrimoniaux
– Juristes – Fiscalistes – Avocats –
Notaires – Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Connaître et pratiquer la gestion de
patrimoine

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Exemples pratiques et modèles de
pactes

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences
sera réalisée tout au long de la
formation par le participant lui-
même (auto-évaluation) et/ou le
formateur selon les modalités de
la formation.
- Evaluation de l'action de
formation en ligne sur votre
espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la
formation, pour mesurer votre
satisfaction et votre perception
de l'évolution de vos
compétences par rapport aux
objectifs de la formation. Avec
votre accord, votre note globale
et vos verbatims seront publiés
sur notre site au travers d'Avis

Code
1461

Durée
**1 jour / 7
heures**

Tarif Inter*
**1 190 €
HT**

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Évaluer l'intérêt du recours au pacte Dutreil dans une optique de gestion de patrimoine
- Mettre en place un pacte Dutreil
- Surveiller les opérations sur titres et restructurations portant sur les titres objet des engagements de conservation

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Évaluer l'intérêt du recours au pacte Dutreil dans une optique de gestion de patrimoine

Recourir au pacte Dutreil, un outil extraordinaire au service de la transmission d'entreprise

- Le coût de la transmission en régime de droit commun
- Le montant des droits dus en présence d'un Pacte Dutreil
- Illustration : comparaison des droits dus à partir d'un exemple chiffré ou comment réduire les droits par 4, par 8 voire les ramener à 0

Vérifier l'éligibilité de l'opération envisagée au dispositif Dutreil

- Les modes de transmissions visés
- Les bénéficiaires du pacte Dutreil
- Brainstorming : les dons manuels à l'épreuve de l'article 787 B du CGI

Examiner la nature de l'activité exercée par la société

- Les activités éligibles
- Le cas des activités mixtes
- Les hypothèses d'évolution de l'activité
- Le cas des sociétés holdings animatrices de leur groupe

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

► A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Brainstorming : dans quelle mesure les sociétés ayant une activité mixte (« opérationnelle » et patrimoniale) sont-elles éligibles au dispositif Dutreil ?

Mettre en place un pacte Dutreil étape par étape

Conclure un engagement collectif de conservation (ECC) des titres avant la transmission

- L'engagement collectif « classique »
- L'engagement collectif unilatéral
- L'engagement de conservation réputé acquis
- L'engagement de conservation « post mortem »
- La nécessité de poursuivre l'engagement collectif ou unilatéral par les bénéficiaires de la transmission après ladite transmission
- Brainstorming : peut-on substituer un type d'engagement à un autre ?

Prendre un engagement individuel de conservation des titres

- La durée de l'engagement
- L'exercice d'une fonction dirigeante par un signataire de l'engagement collectif ou un bénéficiaire de la transmission
- Les hypothèses d'une remise en cause de l'exonération et leurs conséquences
- L'importance du respect des obligations déclaratives
- Partage d'expériences : les cas les plus fréquents de remise en cause de l'exonération

Examiner le cas de la conclusion d'un engagement collectif par des sociétés interposées

- Le signataire de l'ECC
- Les niveaux d'interposition possibles
- Le calcul de l'exonération
- Le maintien de la participation inchangé
- Synthèse : définir les avantages et inconvénients respectif de la Holding animatrice ou société interposée ?
- Cas pratique : quelle est la valeur éligible à l'exonération partielle de 75% en cas de simple niveau d'interposition
- Illustration : utiliser un pacte Dutreil dans le cadre d'un Family Buy Out (FBO), les 4 étapes à respecter

Surveiller les opérations sur titres et restructurations portant sur les titres objet des engagements de conservation

Définir les opérations sur titres compatibles ou non avec un pacte Dutreil

- Les opérations portant sur les titres de la société objet de l'engagement de conservation
- Les opérations concernant les titres de la société interposée
- Brainstorming : envisager différentes opérations et examiner leur

compatibilité avec le maintien d'un pacte Dutreil

Examiner la compatibilité d'opérations de restructuration avec le maintien du pacte Dutreil

- Les fusions, les annulations de titres
- Les opérations de restructuration post transmission
- Partage d'expériences : les difficultés rencontrées lors d'opérations de restructuration de sociétés sous pacte Dutreil

Remise d'un modèle d'engagement collectif de conservation des titres à adapter

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

A DISTANCE

- 8 Jul. 2026 – Session Garantie
- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

BORDEAUX

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

CHAMBERY

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

GRENOBLE

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

LILLE

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

LYON

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

MARSEILLE

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

NANTES

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

NICE

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

NIORT

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

PAU

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

RENNES

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

ROUEN

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

STRASBOURG

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

TOULOUSE

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

TOURS

- 7 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026